

SUPPLEMENT EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2011

AU PROSPECTUS EN DATE DU 5 AOÛT 2011



Emprunt obligataire dont le remboursement est référencé sur la performance de la part de catégorie A du Fonds Commun de Placement Expert Premium et venant à échéance le 3 janvier 2020

(les “Obligations”)

Ce supplément (le « **Supplément** ») établi conformément aux dispositions de l’article 16 de la directive 2003/71/EC (la « **Directive Prospectus** ») constitue un second supplément et complète et doit être lu et interprété conjointement avec le prospectus du 5 août 2011 et le premier supplément du 7 septembre 2011, relatifs à l’émission d’obligations dont le remboursement est référencé sur la performance de la part de catégorie A du Fonds Commun de Placement de droit français Expert Premium et venant à échéance le 3 janvier 2020, approuvés respectivement le 5 août 2011 pour le prospectus et le 7 septembre 2011 pour le premier supplément par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg et notifié à l’Autorité des marchés financiers en France pour les besoins de l’offre au public en France des Obligations (le « **Prospectus** »), qui constitue un prospectus au sens de l’article 5.3 de la Directive Prospectus et de la réglementation applicable dans le Grand Duché de Luxembourg.

Ce Supplément approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg en date du 11 novembre 2011 a fait l’objet d’une notification à l’Autorité des marchés financiers en France pour les besoins de l’offre au public en France des Obligations dont la période de souscription est ouverte depuis le 26 août 2011 et doit s’achever le 23 décembre 2011.

Natixis accepte la responsabilité des informations contenues dans ce Supplément et déclare qu’après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le présent Supplément sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omissions de nature à en altérer la portée.

Les termes définis dans le Prospectus auront la même signification dans ce Supplément, à moins que le contexte ne requière une interprétation différente.

Natixis a publié le 9 novembre 2011 un communiqué de presse (le « **Communiqué de Presse** ») contenant les résultats du troisième trimestre 2011 consolidés non audités au 30 septembre 2011 (le « **Communiqué de Presse sur les Résultats du 3^{ème} Trimestre 2011** »), déposé auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier à Luxembourg conformément à la Directive Prospectus et à la réglementation applicable dans le Grand Duché de Luxembourg, lequel est incorporé par référence au Prospectus et en fait désormais partie intégrante.

Des copies du Communiqué de Presse sur les Résultats du 3^{ème} Trimestre 2011 et du présent Supplément pourront être obtenus sur demande et sans frais, dans les bureaux de Natixis et de l’Agent Payeur et sont disponibles sur les sites Internet de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu) et de Natixis Equity Solutions (www.equitysolutions.natixis.com).

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans ce Supplément et toute autre déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

Sous réserve des informations figurant dans le présent Supplément, il n'y a pas eu de nouveau fait significatif, d'erreur significative ou d'inexactitude s'agissant de l'information contenue dans le Prospectus depuis sa publication.

Conformément au paragraphe 2 de l'Article 13 de la Loi de Luxembourg, les investisseurs qui ont déjà donné leur accord pour acquérir ou souscrire des Obligations préalablement à la publication du présent Supplément ont le droit de retirer leur acceptation, ce droit pouvant être exercé pendant une période de deux jours ouvrés après la publication du présent Supplément.

Les informations incorporées par référence visées ci-dessus sont disponibles comme suit :

Informations incorporées par référence	Document incorporé par référence	Pages
3. Informations financières sélectionnées	Communiqué de Presse sur les Résultats du 3 ^{ème} Trimestre 2011	16
13.5.1. Informations financières semestrielles ou trimestrielles	Communiqué de Presse sur les Résultats du 3 ^{ème} Trimestre 2011	1 à 20

Toute information contenue dans le document incorporé par référence et ne figurant pas dans la table de concordance ci-dessus est donnée à titre d'information uniquement.